

Collecte des ENCOMBRANTS

Un service de collecte trimestrielle gratuit, sur réservation (formulaire de demande d'inscription disponible sur notre site internet www.cc-dufrontonnais.fr), destiné aux habitants du territoire !

OBJETS ACCEPTÉS

Les encombrants dont le poids et le volume ne permettent pas d'être transportés en véhicule de tourisme. Les objets acceptés sont définis lors de la demande.

Exemple : meubles (canapé, buffet, etc.), literies (sommier, matelas, etc.), autres mobiliers...

 **DATES COLLECTES 2024**
Les mercredis 13/03, 26/06, 18/09 et 11/12

OBJETS REFUSÉS

- Les DEEE - Déchets Equipement Électriques et Électroniques (réfrigérateur, four, télévision, machine à laver...) : à déposer en déchetterie ou à remettre dans les points de vente
- Les textiles et vêtements : à déposer dans les bornes « relais »
- Les déchets verts : à déposer en déchetterie
- Les inertes (gravats, déblais, lavabos, bac de douche ...) : à déposer en déchetterie
- Les pots de peintures, huiles ménagères et de vidange, batteries : à déposer en déchetterie
- Les DASRI - Déchets d'activités de soins à risques infectieux : à déposer en pharmacie

UN DOUTE,
UNE QUESTION ?

MERCI DE CONTACTER LE SERVICE GESTION ET VALORISATION DES DÉCHETS
05 62 79 15 30 / environnement@cc-dufrontonnais.fr